

JD BP AUTOMNE

Rapport généré le 24/09/2018

Domaine : Arrêté Jury

Type édition : Arrêté de jury

Critères de sélection :

Code Spécialité égal à 33607 ou Code Spécialité égal à 33608

Session examen (mission) égal à A04,450,BP8B,4287

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel

ARRETE

Article 1 : Le jury de l'Examen BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité ESTHETIQUE-COSMETIQUE-PARFUMERIE est constitué comme suit pour la session 2018-09 :

PRESIDENT

Mme MICHELE TERRET
Inspecteurs de l'Education Nationale de classe normale

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
SC.BIO. ET SC. SOCIALES APPLIQUEES

VICE PRESIDENT

Mme VIRGINIE PABLO

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
ESTHETIQUE COSMETIQUE

MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT

Mme CHRISTELLE DUPUY

CFA ICM CFA INSTITUT CH DES METIERS BORDEAUX
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Mme CHLOE LOZINSKI

CFA CM CFA CH DES METIERS PAU CEDEX
ESTHETIQUE COSMETIQUE

MEMBRE(S) DE LA PROFESSION

Mme MARINA BAREITS

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
ESTHETIQUE COSMETIQUE


Mme LISA BOUQUET

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 24 septembre 2018

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des Examens et Concours



Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel

ARRETE

Article 1 : Le jury de l'Examen BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité COIFFURE est constitué comme suit pour la session 2018-09 :

PRESIDENT

Mme MICHELE TERRET
Inspecteurs de l'Education Nationale de classe normale

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
SC.BIO. ET SC. SOCIALES APPLIQUEES

VICE PRESIDENT

M. FERNAND CAZENAVE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
COIFFURE

MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT

M. THIERRY THUBIN

CFA ICM CFA INSTITUT CH DES METIERS BORDEAUX
COIFFURE

Mme VERONIQUE VANNIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP ANTOINE LOMET AGEN
COIFFURE

MEMBRE(S) DE LA PROFESSION

Mme MARIE-LUCE KACKI

- PROFESSIONNEL DORDOGNE PERIGUEUX
COIFFURE


Mme AMELIE TROLLIARD

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN
COIFFURE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 24 septembre 2018

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des Examens et Concours


Olivier HARMEL